

FICHE ETUDIANT/E - LANGUE VIVANTE - EMC2

Année 2014-5

SEMESTRE 9

Calendrier et choix des cours :

Début des cours semaine **15/09/2014 ou 22/09/2014**

Fin des cours semaine **15/12/2014**

Les cours auront lieu sous forme de TD pour un volume total de 24h.

Les séances sont de 2h.

L'assiduité à l'ensemble du module est obligatoire car l'évaluation porte sur le contenu des cours.

Tous les renseignements sur <http://moodle.ups-tlse.fr>

Rubrique : **Espace Langues > EN > EMC2**

Evaluations :

SESSION 1

M2 semestre 9 : Contrôle continu 100%

Les contrôles continus portent sur les compétences suivantes :

- **Contrôle continu 1 (70%) :**
 - Compréhension orale
 - Expression orale
 - Compréhension écrite
- **Contrôle continu 2 (30%) :**
 - Test d'évaluation de l'autoformation

SESSION 2

- **Contrôle continu (30%) :**
 - Utilisation de la note de l'élément, obtenue lors de la 1^{ère} session.
- **Contrôle terminal 70% :**
 - Test d'évaluation.

**AVERTISSEMENT: Vous devez impérativement activer votre messagerie UPS:
"Prénom.Nom@univ-tlse3.fr".**

Connectez-vous sur :

<http://webmail.etudiant.univ-tlse3.fr>

Vous pouvez effectuer un transfert définitif vers votre boîte personnelle.



AUTOFORMATION

<http://moodle.ups-tlse.fr>

Niveau européen	Résultat du test
C1	54 > 60
B2	48 > 53,99
B1	36 – 47,99
A2	24 – 35,99
A1	0 > 23,99

Voici la correspondance de votre résultat au test avec les niveaux européens. A partir de cette correspondance, vous pourrez effectuer votre volume horaire d'autoformation en suivant les indications ci-dessous :

Quoi ?

Les exercices proposés visent l'amélioration des quatre compétences (*reading, writing, listening, speaking*) et laissent l'étudiant libre de son apprentissage. Un Objectif particulier est proposé : la préparation du TOEIC. Les heures d'autoformation seront contrôlées et supervisées par l'enseignant responsable de chaque groupe d'étudiants. En fin de parcours, le test ELAO (version longue) permettra de vérifier les progrès réalisés grâce à l'autoformation et comptera pour la note finale du module (30%).

Où et comment?

Sur le campus :

La salle M11 (Bât 4TP2) – Centre de Ressources en Langues– Dept. Langues Vivantes (horaires d'ouverture à consulter sur <http://langues.ups-tlse.fr> > rubrique « Centre de Ressources ») est une salle équipée, accessible à tout étudiant muni de sa carte, vous pourrez utiliser les ressources à disposition dans cette salle y compris vous connecter sur des sites vous permettant de choisir votre parcours d'apprentissage et/ou utiliser les sites mis sur la plateforme **Moodle** tel que défini plus bas.

Un formateur d'anglais sera présent sur place pour vous **apporter une aide technique**, mais il ne pourra assurer de suivi pédagogique.

Suivi pédagogique : chaque étudiant sera suivi par un enseignant référent qu'il pourra voir lors de sa permanence pour un bilan / suivi de l'auto-apprentissage.

A distance :

La plateforme <http://moodle.ups-tlse.fr> vous donne accès à un ensemble de ressources. Pour cela :

- Se connecter avec son mot de passe (identifiants intranet UPS), **Espace Langues > EN > EMC2 > Autoformation.**

Le classement des liens vers des sites utiles a été fait d'après le niveau européen de langues.



Module de LANGUES (Allemand, Anglais, Espagnol, Russe)

présents dans les diplômes master 2 2011-2016

Scolarité : ☎ Bât 4A, 1^{er} étage côté Leclerc - ☎ 05.61.55.64.28

Volume horaire : 24h TD (24 étudiants/ groupe), UE à 3 ECTS

~ ~

Enseignants responsables : Philippe MURILLO, ☎ Bât 4A, RDC côté Molliard, bureau 13.
Florent CONNERADE, ☎ Bât 4A, 1^e étage côté Molliard.

Objectif :

Développer les compétences indispensables aux étudiant/es en vue de leur intégration dans la vie professionnelle. Perfectionner les outils de communication permettant de s'exprimer dans le contexte international d'aujourd'hui et acquérir l'autonomie linguistique nécessaire à cette intégration.

LANGUES

Modalités de contrôle des connaissances M2 2011-2016

Ces modalités s'inscrivent dans le cadre des « Règles générales et modalités de progression pour le cursus Master de l'Université Paul Sabatier ».

Rappel : la note minimum pour que le système de **compensation** soit effectif est de 6/20

Absence aux épreuves de contrôle continu :

Si l'absence est justifiée : l'étudiant doit déposer un justificatif dûment validé au secrétariat de l'UFR LV dans les 10 jours ouvrables suivant l'épreuve, l'épreuve de contrôle continu doit être rattrapée.

Si l'absence n'est pas justifiée, l'étudiant est porté absent et la note prend la valeur de 0/20.

M2	SESSION 1
-----------	------------------

M2 semestre 9 : Contrôle continu 100%

Les contrôles continus portent sur les compétences suivantes :

- **Contrôle continu 1 (70%) :**
2 notes minimum parmi :
 - Compréhension orale
 - Expression orale
 - Compréhension écrite

- **Contrôle continu 2 (30%) :**
 - Test d'évaluation de l'autoformation

M2	SESSION 2
-----------	------------------

- **Contrôle continu (30%) :**
 - Utilisation de la note de l'élément, obtenue lors de la 1^{ère} session.

- **Contrôle terminal 70% :**
 - Test d'évaluation.